# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

**Mardi 9 Dhou-Elkaad 1441**
**30 Juin 2020**

**N° 44**

**36ème année**

***L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces***

# Sommaire

**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **1318**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... **1320**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Associations et syndics ..... **1328**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **1331**
Avis aux créanciers..... **1336**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **1337**
Sociétés à responsabilité limitée ..... **1344**
**Divers**
Avis au public..... **1344**

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**STB MOYENS GENERAUX (Filiale du Groupe STB)**

**Société anonyme**

**Au capital de 500.000 Dinars**

**Identifiant Unique au Registre National des Entreprises N°1358262L**

**Matricule Fiscal N° : 1358262L/A/M/000**

**N° Affiliation à la CNSS : 00544253-83**

**Siège social : 01, Rue des Entrepreneurs Bab Bhar - 1000 - Tunis**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le vendredi 10 Avril 2020 enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis, le 14 avril 2020 sous le n°20702025 - Quittance n°M039749, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 10 juin 2020 sous le n° 202035857 et dont l'annonce a été publiée au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises n°132 du 12 juin 2020, il a été décidé ce qui suit :

1) Approbation du Rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2019.

2) Approbation des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des opérations visées à l'article 200 et suivants et à l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3) Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2019.

4) Affectation des Résultats au titre de l'exercice 2019.

5) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

6) Détermination des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2019.

7) Ratification de la cooptation de M. Rachid Batita en qualité d'Administrateur au Conseil d'Administration pour la période restante à courir du mandat de son prédécesseur M. Mourad Baccar démissionnaire et de la société STB INVEST en qualité d'Administrateur au Conseil d'Administration pour la période restante à courir du mandat de son prédécesseur la société SOFI ELAN suite à son absorption, soit pour les deux nouveaux administrateurs jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

8) Désignation des membres suivants du Conseil d'Administration de la société pour un mandat couvrant les exercices 2020-2021 et 2022 :

1/ M. Rachid Batita

2/ Société Tunisienne de Banque

3/ Société Tunisienne de Banque

4/ Société STB INVEST,

9) Désignation du cabinet Fethi Saidi en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020-2021 et 2022

10) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2020T00514SANB2

---

**La Tuniso - Seoudienne d'Investissement "TSI"**

**SA au capital de 1 200 000 DT**

**RNE : 0381747 G**

**Adresse siège social : Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082 Tunis**

Suivant le procès-verbal de l'AGO tenue le 8 Juin 2020 au siège social de la société et enregistré à la recette des finances La Charguia le 12/6/2020 sous le n°20703498 quittance n°M067501, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 23/6/2020 sous le n°202039672, il a été décidé de nommer de M. Adnene Zghidi pour 3 ans en qualité de commissaire aux comptes de la Tuniso Seoudienne d'Investissement et approbation des états financiers pour l'année 2019.

Et suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 26 Mars 2020 et enregistré à la Recette des finances La Charguia le 14/5/2020 sous le n°20802808 quittance n°M053155, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 23/6/2020 sous le n°202039672, il a été décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes M. Mahmoud Elloumi des FCP AFEK CEA, FCP AL IMTIEZ et FCP Kounouz pour les exercices allant de 2020 à 2022.

2020R01444SANB2

---

**Société Djerba Trade and Service**

**N° CNSS : 0015728144**

**Identifiant unique registre national des entreprises : 0712628S**

**Code Fiscal : 712628/S/A/M/000**

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 29 Mai 2020 au siège de la société à Midoun Djerba enregistré à la recette des finances de Midoun le 01 juin 2020 sous le n° 20701115 quittance n°M024259 dont un exemplaire a été déposé au greffe du centre national du registre des entreprises, du tribunal de 1ère instance de Médenine le 12/6/2020 sous le n°202036674, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Acceptation de la démission de Monsieur Abdelfattah Lassoued de sa fonction en tant que Directeur Général de la société.

- Nomination de Monsieur Slaheddine Barkallah, Directeur Général de la société avec procuration des pouvoirs nécessaires.

2020X00670SANB2

---

**Réalisation de l'augmentation de capital**

**SANLUCAR, FLOR'ALIA SA**

**Société anonyme**

**Siège social : Al Hariza El Alia - Bizerte - Tunisie**

**Identifiant unique : 00306968X**

Aux termes d'une délibération en date du 27/5/2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- De réduire le capital social de 3.797.652 dinars pour résorber les pertes et d'augmenter le capital social par conversion d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de 8.525.000 dinars et par un apport en numéraires d'un montant de 6.000.000 de dinars. Le Capital sera ainsi porté à 14,525.000 dinars par la création de 7.262.500 actions nouvelles de 2 dinars chacune qui seront intégralement souscrites et dont la partie en numéraire sera libérée au quart à la souscription.

- La réalisation de l'augmentation du capital suivant acte reçu par Mr. le Receveur de la Recette des Finances - El Alia Bizerte le 19/06/2020 sous En°20500329 Qn°M015396

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 27/5/2019 lequel procès-verbal a été enregistré à la recette des finances El Alia - Bizerte le 10/7/2019 sous En°19700442 Qn°M025893

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant le nom, prénom du souscripteur, son domicile, le nombre des actions souscrites, ainsi que le montant du versement effectué.

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée, et comme en conséquence, l'Article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6 Nouveau :

Le capital social est fixé à la somme de 14.525.000 dinars divisé en 7.262.500 actions de deux (2) Dinars chacune intégralement souscrites.

Dépôt :

Il a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 25/6/2020

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/5/2019

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 19/6/2020.

2020401157SANB2

---

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Démission d'un cogérant et nomination d'un nouveau cogérant**

**Société COM.MET**

**SARL au capital de 10.000 dinars**

**Siége social : Résidence SINDIBAD - Rue Mohamed Bacha Bloc C- App 10 - 1001 Tunis**

**Matricule fiscal : 816686C/A/M/000**

**L'identifiant unique : N°816686 C**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31/5/2019 enregistré le 19/7/2019 à la recette des finances Rue Ghandi sous le n°19803227, quittance n°78701, les associés ont décidé d'accepter la démission de Mr Duquenoy Jean Roger de la cogérance et de nommer Mr GUILLAUME DE LAAGE DE MEUX en qualité de cogérant.

Un exemplaire du PV a été déposé auprès du registre national des entreprises le 14/5/2020 sous le n° 202030591.

2020R01434SRLB2

**Dissolution de société et nomination d'un liquidateur**

**Société DIRECTIWAY TRAINING - SARL**

**Capital : 107.100 dinars**

**Siège social : Rue du Lac Léman, Regency Bulding, bureau 302, Les Berges du Lac - 1053 Tunis**

**R.C : B242462005**

**MF : 903019J/A/M/000**

En vertu de procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2020 Enregistré à la recette des finances du Lac sous le n°20502668 et suivant reçu n°M040986 et enregistré au Registre National d'Entreprise à la date du 23/6/2020 sous le n°202039367, il a été décidé :

- La dissolution Volontaire de la Société.

- La nomination de Mr Moez Makhlouf, liquidateur de la Société.

- Le lieu de la Liquidation est Fixé au Cabinet du. Liquidateur sis aux Berges du Lac, Rue du Lac Volta, résidence Raouda App 331 (Tel : 71.861.842).

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances entre les mains du Liquidateur avec un bordereau indicatif des pièces remise et des sommes réclamées dument justifiés et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

2020401120SRLB2

---

**Société Immobilière Thapsus SARL**

**Au capital : 150.000 dinars**

**Siège social : 6 rue Errsas El Menzah 1 Tunis 1004**

**MF : 0824217XPM000**

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 20/01/2020 enregistré à la recette des finances cité el Mahrajène le 18/02/2020 sous le n°20800935 quittance n°15866

dont une copie a été déposée au centre national du registre des entreprises le registre national des entreprises le 24/6/2020 sous le numéro 202039894 il a été mentionné la reconduction du mandat de gérant de 3 ans à partir de l'année 2019.

2020401123SRLB2

---

**DATAKAP Consulting SARL**

**MF : 1589962/S**

Suivant procès-verbal de l'AGE en date du 15/4/2019 enregistré à la recette des finances du Lac - Tunis le 22/4/2019 sous le n°19702821 quittance n°M045314 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises en date de 02 mai 2019.

A été décidé ce qui suit :

- Modification de la raison sociale de la société, Nouvelle Raison sociale : AXENCIA CONSULTING.

- Modification de l'adresse du siège social de la société, Nouvelle adresse du siège social : Bureau 9, 1er étage, Bloc A, IMMEUBLE GOLDEN TAOWES, Centre Urbain Nord, 1080 Tunis, Tunisie.

- Approbation de la cession de 50 parts sociales de Monsieur Mohamed Jihad Hamdani à la société ADITUS Technologies SARL et la cession de 2450 parts sociales de la société DATAKAP Consulting à la Société ADITUS Technologies SARL.

2020401124SRLB2

---

**Société «AMINE D'ANIMATION ET LOISIRS»**

**SARL au capital de 10 000 DT**

**9, Energie Atomique 8609 zone industrielle Charguia 1- 2035 Tunis**

**Matricule fiscal : 1212616NAM000**

**Identifiant Unique : 1212616N**

Suivant procès-verbal extraordinaire du 13/06/2020 enregistré à la recette des finances Charguia -Tunis le 16/06/2020 Quittance n°68920, Enregistrement n°20703635, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro n°202039085 en date du 22/6/2020.

Il a été décidé ce que suit :

Approbation de la cession des parts sociales.

Suivant contrat de cession des parts daté du 13/6/2020 enregistré à la recette des finances Charguia -Tunis le 16/6/2020 Quittance n°68916, Enregistrement n°20103634, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro n°202039085 en date du 22/6/2020

Approbation de l'acte de vente des parts sociales.

- 40 parts de Monsieur Mohamed Jrad au profit de Monsieur Mdallel Hatem

- 20 parts de Monsieur Hafedh Kacem au profit de Monsieur Dammak Ahmed.

2020401128SRLB2

---

**SCHULTE AUTOMOTIVE TUNESIA SARL**

**Société à responsabilité limitée Non-Résidente**

**Capital social : 869.000 Euros**

**6, Rue Ibn Hazm, Cité jardins, le Belvédère - 1002 Tunis**

**MF : 1221646/W**

Suivant un procès-verbal de la décision collective ordinaire des associés du 5/8/2019 enregistré à la recette des finances El Mahrajane, 1082 Tunis le 26/12/2019 sous n°QM104385 N°Enrg 19808024.

Les associés ont décidé de renouveler le mandat de Mr Anis Ben Abdallah en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises sous l'identifiant unique n°1221646W le 16/6/2020.

2020401139SRLB2

---

**Avis**

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 18 mars 2020 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 19/3/2020 (N° de Quittance M020980, N° d'Enregistrement 20800880) de la société PICADILLY, SARL ayant l'identifiant unique 1158551 E, et dont le siège social est au 96 avenue de la Liberté, complexe Zitouna, 1002 Tunis; par lequel donne et autorise le gérant de la société Mr. Mohamed Cherif Cherif de vendre l'ensemble immobilier objet des deux titres fonciers n° 168762 Tunis et 168763 Tunis à la BEST LEASE.

2020401142SRLB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Midoun le 17/6/2020 quittance n° M028436, enregistrement n°20201276, Madame Rachida Ben Tili, son matricule fiscal n°987705/L, CIN n°03534901 délivrée le 14/9/2010, a vendu à Madame Laila Fasatoui titulaire de la cin n°05747792 délivrée le 28/6/2005 le fonds de commerce destiné pour la vente des parfums, tabacs, promosport et centre de taxiphone sous le nom «Magasin El hana» et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé rue Amilcar Midoun Jerba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Madame Laila Fasatoui demeurant à rue amilcar Midoun Jerba dans un délai de 26 jours à compter de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 22/6/2020 au journal Echourouk.

2020T00510FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 16/6/2020, enregistré à la recette des finances Rawed le 17/6/2020 sous le numéro 20201608 quittance numéro M043306 Mr Habib Zliaa, a vendu pour le compte de son fils Yassine Zliaa par procuration, la totalité du fonds de commerce destiné comme Industrie Pâtisserie sis à Route de Raoued km 7 Jaafer 2083 Raoued avec tous ses éléments corporels et incorporels à la Société "PATISSERIE RADHOUANE ETTAOUAI ET FILS" représentée par son gérant Radhouane Ettaouai son identifiant unique 1669220 E.

Les oppositions doivent être signifiées entre les mains de la Société acquéreuse sis à Route de Raoued km 7 Jaafer 2083 Raoued dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Le quel avis a été publié dans le quotidien Essahafa du mardi 23/6/2020 page 19.

2020T00511FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte SSP daté du 20/12/2019 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 9/6/2020 enregistrement n°20200482 quittance n°M014981 Mme Wiem Bouzidi CIN n°07048657 a cédé à Mr Ali Ben Mohamed Abidi CIN n°02552855 le fonds de commerce situé au local n°61 Avenue Ennasr El Mourouj 3 Tunis exploité comme restaurant nommé restaurant Erridha patente n°A0230532010.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 24/6/2020.

2020T00512FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

**M.F : 1151 376 C**

Suivant acte sous seing privé en date du 11 juin 2020, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 17 juin 2020 sous le n°20202049 (quittance n°M054812) ; Monsieur Imed Jlassi (Identifiant Fiscal : 1151 376 C) a vendu, en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit : à Mr Mohamed Fakhim qui a accepté le fonds de commerce d'une pizzeria, crêperie et sandwich sise à El M'razka - Hammamet.

Toute opposition doit être signifiée à l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce objet de la vente et ce dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la date de parution de présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 23 juin 2020 aux journaux quotidiens "Echourouk" et "Le Quotidien".

2020T00513FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous signé privé enregistré à la recette des finances rue de l'Autriche Mme Ghada Ben Ahmed Ben Fraj Daoud épouse Skander Jaghmoum a vendu son fonds de commerce sis au n°05 rue Madagascaar Belvédère Tunis à Mr Mohamed Ben Rebaii Ben Belgacem Jandoubi, qui sera assurée chez Mme Ghada Ben Fradj Daoud à son adresse sis au cabinet Maître Battini Ahmed Avocat à la cour de cassation 05 Rue Dour El Hara Bab Sadoun Tunis l'opposition se fait jusqu'au délai cet avis a été publié aux journaux le Maghreb et Le Quotidien le 24/6/2020.

2020T00515FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé légalisé le 16/6/2020, enregistré à la recette des finances Ariana le 22/6/2020, quittance M053059 enregistrement n°20201981, Mr Fathi Hammami, MU0079775W demeurant au n°13 Rue Mohamed Gritli Ariana; a vendu à Mr Mohamed Houssem Elbaatour, la totalité du fonds de commerce avec tous ses composants moraux et matériels, exploité pour tout commerce et industrie au local sis au n°06 Avenue Ali Belhouane Ariana.

Toutes les oppositions se font entre les mains de l'acheteur ayant son domicile élu au n°17 Avenue Bayrout Ariana 2080, dans un délai de 20 jours de sa publication dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «Le quotidien» du 26/6/2020.

2020T00517FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé légalisé à la municipalité El Mahdia le 18/6/2020 enregistré à la recette des finances El Mahdia le 19/6/2020 quittance n°24702 enregistrement n°20201242 Mr Mohamed Ben Tahar Elbouzidi CIN n°03959940 a vendu à Mr Zied Ben Mohamed Aloui Ayat CIN n°08257455 le fonds de commerce situé à la rue Ali Belhouan Mahdia exploiter pour vente matériel informatique.

Les oppositions doivent être adressées chez le Maître Noumri Rania à son bureau avenue 2 Mars

Mahdia immeuble Sakka dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien du 26/6/2020.

2020T00525FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue El Jazira Tunis le 24/6/2020 enregistrement n°20201329 quittance n°30445 Mr Cherif Ben Messaoud Ben Ali Brahmi nationalité Algérienne CIA n°000062934 a vendu à Mr Kamel Ben Ahmed Ben Salah Issaoui CIN n°03788602 le fonds de commerce situé au rez-de-chaussée impasse El Mahroug n°12 Tunis exploité pour tous commerce.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 27/6/2020.

2020T00526FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue El Jazira Tunis le 24/6/2020 enregistrement n°20201329 quittance n°30445 Mr Cherif Ben Messaoud Ben Ali Brahmi nationalité Algérienne CIN n°000062934 a vendu à Mr Kamel Ben Ahmed Ben Salah Issaoui CIN n°03788602 le fonds de commerce situé au rez-de-chaussée de l'immeuble rue El Maktar n°52 Tunis exploité pour tous commerce.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 27/6/2020.

2020T00527FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant vente rédigé par Mme Cherif Hanen avocate les signatures sont légalisées à la Municipalité de Mornag le 18/6/2020 quittance M024198 sous le n°20200852 Mr Mosbah Ben Said Ben Mosbah El Houirs domicilié à Tataouine Nord cité Ezzahra a vendu à Mr :

- Bilel Ben Mohamed Ben Khemais Karrab rue Habib Thameur Essomaa Nabeul

- Yassin Ben Mohamed Ben Khemais Karrab rue Sadok Ben Hmida Essomaa Nabeul.

Le fonds de commerce sis à 41 souk de Morneg destiné fruits secs

Toute opposition pourra être rendu entre les mais des acheteurs et dans son local élu le cabinet de Mr Cherif Hanen sis rue Habib Bourguiba Mornag vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Achorouk et Le Quotidien le 24/6/2020.

2020R01421FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte daté le 4/6/2020 est enregistré à la recette des finances Hammamet le 12/6/2020, quittance M052555, enregistrement 20201968, Monsieur Rochdi Mrabet a vendu le fonds de commerce «café 1ère catégorie» situé à cité Naim Bir Boragba Hammamet, à Monsieur Nizar Hdidi.

Toutes éventuelles oppositions seront déposées dans les délais légaux (20 jours à partir de la publication au JORT) entre les mains de Maître Maha Mami - avocat à la cour Mohamed Bazez Hammamet 8050.

2020R01425FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

Suivant acte notarié fait par le maître Janhaoui Lotfi notaire le 17/6/2020 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 16/6/2020, reçu n°M038373, Mr Abdi Aid donne la totalité d'un fonds de commerce de café (Café Hannibal) sis à rue 14 Janvier Kasserine à son fils Mr Abdi Anouar.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées chez Mer Abdi Aid à son adresse sise à rue 14 janvier Kasserine, dans un délai de 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

Un avis a été déjà publié à Echourouk et le quotidien le 26/6/2020 reçu n°0000258/20.

2020R01430FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé en date du 11/3/2020 enregistré à la recette des finances Av de France Nabeul sous le numéro 20201004 et la quittance numéro M023360 le 12/5/2020 Mr Ali Ben Amor Ben Said Essel, CIN n° 06507742 délivrée le 28/3/2012 à Tunis a vendu la totalité de son fonds de commerce exploité au local Av Habib Bourguiba Nabeul à Mme Najoua Bent Hamadi Ben Bechir Belouar, CIN n°06496473 délivrée le 30/10/2006 à Tunis.

Cet avis a été publié aux deux journaux la Presse et Essahafa le 25/6/2020.

2020R01431FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Grombalia le 11/6/2020 quittance n°M034930 enregistrement n°20201506.

Mr Kais Ben Amar Trabelsi sis Nouel Grombalia / CIN n°06331546 délivrée le 25/8/2006.

A vendu la totalité du fonds de commerce pour activité café 1ère catégorie situé Avenue Aouled Hafouz Grombalia à Mme Hamida

Bent Salah Gmati sis Cité Ourdia Grombalia / CIN n°06262832 délivrée le 21/02/2005.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'avocat rédacteur Maître Ibrahim Mansouri sise à Rue Mohamed El Khames Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce publiée au JORT.

Cette annonce est publiée au journal El Chourouk le 20/6/2020.

2020R01446FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Radés le 28/6/2020, quittance n° M031630 enregistrement n°20201342. Mr Bilel Ben Hcine Ben Othmen Ben Mami, a vendu la totalité du fonds du commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que station de lavage, sis n°29 cité Nassim Radés Plage, à Mr Anis Ben Abdallh Chalbi.

Les oppositions auront lieu entre les mains du vendeur à son adresse sise à 05 rue Abdallah Ben Zoubeir Radés Ben Arous et à l'adresse du fonds de commerce un délai maximum de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 27/6/2020.

2020R01447FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un contrat sous-seing privé légalisé le 12/6/2020 et enregistré à Al Bouhaira le 12/6/2020 sous le n°20202681 quittance n°MO41132 la Société "la pérla" siège social immeuble Jaouhra al Bouhaira magasin 11 entrée B les Berges du Lac vend à Madame Mounira Dabboussi domiciliée à 5 rue Médenine cité Med Ali Hammam-lif Ben Arous un fonds de commerce «salon de Thé et Pizzeria» exploité aux deux magasins n°4 et 5 Résidence Raoudha impasse Lac Volta les Berges du Lac".

Les oppositions doivent se faire entre les mains du rédacteur du contrat Maître Allani Mohamed Foued à son cabinet sis à Hammam-lif, 148 Avenue de la République et ce dans un délai de 20 jours qui suivent cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, passé ce délai elles seront nulles.

Cet avis a paru au journal "Achourouk" sous le n°10520 le 23/6/2020 et au journal "Le Quotidien" sous le n°5913 le 23/6/2020.

2020R01448FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 9-6-2020 sous numéro 20201867 quittance n°41463 : La Société tunisienne des levures; société anonyme, demeurant à 24 Saint Gobain Mégrine 2033 Ben Arous, vend et cède à Mr Hsan Ben Sassi Seddik titulaire de la carte d'identité n°02864557, la totalité du fonds de commerce du local commercial pour la vente des levures sis à 62 rue Tunis Hammam Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font chez le rédacteur du contrat de vente Lotfi Ben Youssef sis à espace Tunis Montplaisir, dans un délai de 20 jours de la date de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2020S00575FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 4/12/2018, enregistré à la recette des finances Trocadéro à Sousse le 7/12/2018, sous n°18202678, quittance M035789. Sami Nasri titulaire de la CIN n°08599189 et demeurant à Cité El Ezdihar - Feryana Kasserine a vendu et cédé Aïda Guizani, titulaire de la CIN n°07608688 et demeurant à n°10 Rue Pérou Cité Erriadh Sousse, la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné vente détail des produits alimentaires générale sis à Cité El Ouroud Av. Jallel Eddine Ennakache n°50 Sahloul 2 Sousse. Les oppositions se font à la main de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» du 26/6/2020.

2020S00579FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/3/2020, enregistré à la recette des finances Mansoura Kairouan en date du 29/5/2020, quittance M029179 enregistrement n°20200734, Adem Ben Abdelaziz Ben Amor Ayadi, titulaire de la CIN n°07682537, a vendu à Mohamed Sahbi Ben Bakkar Ben Ali Jrad, titulaire de la CIN n°07525228, tout le fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires et de nettoyage (superette), situé à l'avenue Abou Yosser Chibani n°1 - Kairouan, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse du fonds de commerce Kairouan.

2020S00583FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 3/3/2020, enregistré à la recette des finances de Kalaa Sghira le 3/0/2020, sous n°20200222, quittance M007152, Mme Mabrouka Ezzedini a vendu et cédé à Mme Faten Jebari, la totalité du fonds de commerce destiné Fast-food sis à l'entrée de la Cité El Manazeh - Kalaa Sghira Sousse. Les oppositions se font entre les mains du Maître Moufida Chelly Avocat à Sousse à son cabinet sis Av. Jawhar Al Soukalli Jawhara Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk » et «Le quotidien» du 30/6/2020.

2020S00585FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un CSSP en date du 17/6/2020 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax en date du 18/6/2020 quittance n°M037213 enregistrement n° 20201646, Mr Ali Dallaji, titulaire de la CIN n°08197104 datée du 5/02/2011, a vendu à Mme Hanen Choukat, titulaire de la CIN n°08793559 datée du 12/11/2003 la totalité d'un fonds de commerce à usage de pizzeria, crêperie, sandwicherie avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à route de Mharza km 3.5 Sfax.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente au cabinet maître Kamel Ben Messaoud sis à l'avenue Habib Thameur immeuble océan bleu 2ème étage Sfax, dans le délai légal à peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée à «Al Chourouk» et «Le Quotidien» du 24/6/2020.

2020X00674FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Conformément à un contrat de vente d'un original commercial en date du 9/11/2018 et enregistré auprès de la Holding de Houmt Souk, Djerba, le 26/11/2018 sous le numéro 18203947, le numéro de la connexion était M088229, Mme Nadia Bint Hassan Bin Saleh Bin Saeed, titulaire de la carte d'identité 05721495, et la résidente de Fatu Djerba, vend à Mme AsmaTawfiq Ayadi titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 07421495, située à Houmt Souk, Djerba, tous les actifs commerciaux situés dans le magasin commercial, numéro 26 situés sur le marché central, Houmt Souk, Djerba, destinés à la vente des industries traditionnelles.

Les objections sont acceptées dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne et au cabinet de l'avocat Yassine Yamoun, qui s'appuie sur l'approche de Sidi Abbas, devant la Caisse nationale d'assurance maladie au deuxième étage, bureau numéro 01, Houmt Souk Djerba.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Sabah le 29 novembre 2018.

2020X00675FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/6/2020 enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax selon le reçu n°M030862 enregistrement n°20200745 Monsieur Mohamed Ben Ali Guidara (cin. 01318254) a vendu à Monsieur Maher Ben Ali Guidara (cin 01270896) la totalité du fonds de commerce du local de commerce "guidara market" dans le local situé à Markez Sedra route de Tunis km 8 Sfax Sfax.

Les oppositions seront acceptées dans les 20 jours suivant au bureau de Maître Kamoun Ahlem 24 rue Dag Hamarchold Sfax.

Ceci est publié dans le journal Echourouk le 24/6/2020.

2020X00677FCCC2

---

**Vente d'une fonds de commerce**

Suivant un contrat sous seing privé en date du 20/9/2020 enregistré à la recette des fiances de Médenine le 7/11/2020 quittance n°M104810, enregistrement n°19203980, et un avenant enregistré à la recette des finances de Médenine le 11/02/2020 quittance n°M014266, enregistrement n°2090535 Mr Abdelkarim Ben Lakhdhar Elbachah, titulaire de la CIN n°05708447, vendu à Mr Nazih Ben Saad Chouikhi, titulaire de la CIN n°05789262 le fonds de commerce destiné comme local de vente de matériel électrique avec tous ces éléments corporels et incorporels situé à l'avenue Sidi Ali Ben Abid Médenine.

Les oppositions auront lieu chez le vendeur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué durant les 20 jours suivant la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée à "Alchourouk" et "le Quotidien" du 26/6/2020.

2020X00678FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par un acte sous seing privé rédigé par maître Souha Haddar avocat, enregistré à la recette des finances Sakiet Izzit le 25/10/2019 sous le numéro M032782, monsieur Abdelatif Triki vend à Abouda Ben Abdelatif Triki et Samir Ben Abdelatif Triki et Samira Ben Abdelatif Triki et Amira Ben Abdelatif Triki et Kamra Ben Abdelatif Triki tout le fonds de

commerce exploité dans les deux locaux et entrepôts sis l'huilerie JARRAYA situé à route Tunis km7 Sakiet Izzit devant (TT)Tunisie télécom.

Pour un prix de 45.000.000 dinars qui sera consigné entre les mains de vendeur.

Les oppositions seront acceptées dans les 20 jours, suivant au local du vendeur. Cet avis sera publié dans le journal Echourouk le 27/6/2020.

2020X00679FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par un acte sous seing privé rédigé par maître Thabet Hcini (avocat Sidi Bouzid) signé signature légalisée le 15/6/2020 à la municipalité de Sidi Bouzid enregistré à la recette des finances, avenue la République Sidi Bouzid le 16/6/2020 (Quittance n°M038247, enregistrement n°20202919) Mme Houda Bent Mohamed Baatout a vendu à Mme Oumayma Bent Karim Jameleddine la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux reconnu par le nom «Halaouiet Ennablia» situé à l'avenue Bagdad, 9100 Sidi Bouzid ouest.

Les oppositions doivent être adressées à Mme Oumayma Bent Karim Jameleddine l'adresse de ce local dans les 20 jours après la publication de cet acte au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux Alchourouk du 24/6/2020 et le Quotidien du 24/6/2020.

IP120/1331.

2020X00680FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par le contrat de vente daté du 4-6-2020 enregistré à la recette des finances de Mereth le 15-6-2020 reçu n°1016000 n° d'enregistrement 20200431 Monsieur Ahmad Essid a vendu à Monsieur Mohamed Hamidi par procuration donnée par sa femme propriétaire de fonds madame Fethia Eldeb la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels de café situé à avenue 27 octobre à Mareth Gabès.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T entre les mains du Maître Mahroug Ines à son cabinet situé à avenue Bechir Eljeziri à Gabès.

Cette annonce a été publiée en langue française et langue arabe dans deux journaux Elchourouk et le Quotidien le 20-6-2020.

2020X00682FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par le biais d'un acte sous-seing privé en date du 3/6/2020, enregistré à la recette des finances de Médenine, le 3/6/2020, sous le numéro 20201280, quittance n°M037925, fait par l'avocat à Médenine Mr Salim Fayssel.

Jouili Abdelfattah Ben Chouchen, a aliénée la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux sise à rue 02 Mai route de Tataouine exploité actuellement au commerce de PIZZARIA au profit de M. Kharchoufi Belgacem Ben Ali.

Toutes les oppositions seront reçues au bureau Médenine M. La Trache Fathi; chez lui est assurée le montant sujet du fonds de commerce, dans un délai de 20 j de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a fait l'objet annonce au journal "Echourouk" du 20/6/2020.

2020X00684FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par un acte sous seing privé en date du 19 juin 2020 enregistré à la recette des finances de Médenine le 19 juin 2020 sous le n°20201456, quittance n°M043865, Mr Makram Hmad CIN n°13422949 a vendu à Mr Jaafar Jatlaoui CIN n°13464258 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente d'épices et de produits de nettoyage sis à Place Sidi Ali Ben Abid Médenine et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains du Maître Ali Nouar Avocat à son adresse à immeuble Ettaoufik Médenine, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée à "Echourouk" et "Quotidien" le 27/6/2020.

2020X00685FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Sfax le 31/10/2018 n°18203988 quittance n°M115243 Sami Abdéeme CIN n°01002211 a vendu pour le compte de Syrine Aroui CIN n°08160020 le fonds de commerce sis 46 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Toute opposition doit être faite dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué.

Cet avis a été publié aux journaux «Le Temps» et «Essabeh» le 26/6/2020.

2020X00690FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Gremda le 19/6/2020 n°20200998 quittance n°M041459, Nabila Krid CIN n°01345707, sous procuration datée le 5/6/2020 de Farah Kafell, a vendu

pour le compte de Nissaf Abdelhédi CIN n°01280640 le fonds de commerce sis route Gremda Km 5 Sfax. Toute opposition doit être faite dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué.

Cet avis a été publié aux journaux «Le Temps» et «Essabeh» le 24/6/2020.

2020X00691FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 12/6/2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela sous le n°20201207, quittance n°32878 du 15/6/2020.

Mr Bayrem Khanousi a vendu la totalité du fonds de commerce sis, 71 Rue de Palestine, Lafayette à Monsieur Mohamed Fitouri, exploité en un restaurant avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 20/6/2020 (IP120/1305) Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains de Mr Bayrem Khanousi à son adresse sis 21 Rue Omar Ibn Kalthoum, Borj Alouazir, Ariana.

2020401119FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi Hessine en date du 14/02/2020 Q.M016062 E. 20200537, Monsieur Mohamed Hédi Jebali, élisant domicile 09 Rue 409 Ksar Said, Tunis a vendu à la Société «La Joconde Consultation», Sarl, dont le siège est au passage n°2 Rue Kamel Atatürk, Tunis 1001, représentée par son gérant Monsieur Mustapha Ayari (MF : 1645249 Q/A/M/000) : un fonds de commerce exploité à usage de tout commerce dans le local sis au n°84 Rue 4850 Sidi Hessine Tunis, avec les éléments incorporels et les éléments corporels.

Cette annonce est inscrite au journal El Chourouk en date du 19/6/2020.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours suivant la publication du présent avis au J.O.R T dans le domicile élu du Maître Abdelwahed Yahyaoui, sise au 32, Rue Aboubaker Bokri, Montplaisir, Tunis.

2020401122FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/6/2020, enregistré à la recette des finances Bab Souika le 18/6/2020 sous le n°20200961 quittance n°M030031 Mme Mahbouba Bent Belgacem Raàch CIN 00066284 : a vendu la totalité du fonds de commerce sis au n°29 bis rue Lagha Hafsia Bab Souika Tunis, destiné à l'activité de commerce des tissus et toute autre activité commerciale, avec tous ses éléments corporels et incorporels, à Mr Belgacem Ben Mohamed Ben Belgacem Amina.

Le prix a été déposé entre les mains de rédacteur de l'acte Maître Salem Arfaoui.

Les éventuelles oppositions doivent être faites auprès de ce dernier à son cabinet sis au n°29 Rue de Ghana Tunis dans les délais légaux (20 jours) à compter de la date de la publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk le 24/6/2020.

2020401125FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant actes sous seing privé du 24/01/2020 enregistré à la recette des finances Ariana, en date du 25/01/2020 sous le n°20200599 reçu n°M010309, Mr Hamdi Bouguela cin 05230087 sis 31 rue Amdoun Borj Louzir Ariana, vend et cède à Mme Fatma Boughaba c.i.n 0202679531 rue Amdoun Borj Louzir Ariana, le fonds de commerce destiné à la vente des pièces et des accessoires des voitures avec tous ses éléments situé à 01 rue de Gabès cité Alnozha Ariana.

Toute opposition se fait entre les mains Maître Mrabet Anis à son cabinet situé à 97 rue Habib Bourguiba 1er étage bureau 01 Ariana, dans le délai de 20 jours à partir de sa publication au Jort.

Cet avis a été publié au journal Essahafa paru 19/6/2020.

2020401126FCCC2

---

**Donation**

Suivant acte de donation rédigé par le maître Sadok Amdouni notaire à la Marsa en date du 29/01/2020 enregistré à la recette des finances d'El Marsa le 25/02/2020 quittance n°M028336 Mr Mohamed Ali Ben Mohamed Mouldi Sahli a fait donation de la moitié du fonds de commerce exploité comme restaurant nommée «El Hana» sis Place Safsaf la Marsa Tunis à ses enfants Heikel Sahli, Mohamed Sahli, Ahmed Sahli et Azza Sahli.

Toutes oppositions seront déposées chez le maître Sadok Amdouni notaire sis avenue Hédi Chaker Centre Firas La Marsa Erriadh Tunis pendant 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journaux Echourouk et le Quotidien le 18/6/2020.

2020401133FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé établi par Maître Elaifia El Walid avocat au Kef rue Hédi Chaker, en date du 9/6/2020, enregistré à la recette des finances du Kef le 10/6/2020, quittance n°M018172, folio 20200708, Mme Khenissi Zaineb Bent Elhedi demeurant 6 Rue Med Osman - Ennasser 2 Ariana, a vendu à Mr Bellili Fathi Ben Belgacem, demeurant 350 Cité Ezzitouna Kef, le fonds de commerce consistant en un Café, sis au Kef, Cité Eddyr, exploité sous l'enseigne «CAFE ESSAYADIN», ressort du tribunal de 1ère instance du Kef; avec tous les éléments corporels et incorporels, tout en signalant que les oppositions sur le règlement du prix de vente, doivent être adressées au cabinet du sus - dit Avocat dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente annonce, déjà publiée au journal Echourouk du 17/6/2020.

2020401134FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte SSP en date du 16/11/2016 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 3/2/2017, Quittance n°13062 Enregistrement n°11200710, Mr Saber el Manai a vendu à M Salah el Majri l'ensemble d'un fonds de commerce (cafeteria) avec tous ses éléments corporels et incorporels et qui est évalué d'un montant global de 35 000 000 sis à la résidence carthagana local n°6 Ain Zaguouan el Aouina Tunis.

Toute opposition sera faite au cafeteria sis à la résidence Carthagana local n°6 Ain Zaguouan el Aouina Tunis dans les 20 jours qui suivent, l'apparition de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette vente est publiée au quotidien El Chorouk paru le 28/5/2020.

2020401135FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant contrat dont signature légalisée le 12/6/2020 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 15/6/2020 sous le n°20201411, quittance n°M040689.

Madame Sonia Bent Lassed Mehir ep Sahrawi CIN 06365087, non enregistré au registre de commerce a vendu sous toutes les garanties de fait et de droit tout le fonds de commerce sis à rue Saida cité A.F.H 8000 Nabeul à monsieur Fehri Ben Dawid Sahrawi CIN 05088496.

Toute opposition sera acceptée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente vente au JORT et ceci au cabinet de l'avocate Maître Mastour Saïda au 4 Rue Tazarka Nabeul.

Cette annonce été publiée au journal Echourouk le 25/6/2020.

2020401140FCCC2

---

**Cession d'un fonds de commerce**

En vertu d'acte sous seing privé signé et rédigé par Maître Moufida Slim à Tunis et enregistré le 5/6/2020 Quittance n°M040174 Enregistrement n°20201382 Monsieur Jameleddine Saidani cède la totalité du fonds de commerce dans le local sise au lotissement n°61 route de Bizerte Km5 Mnihla à la Société Bistrot l'Empire Romain encours de constitution les oppositions doivent se faire entre les mains de cessionnaire et à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de vingt jours dés la publication du présent avis.

Cet a été publié aux Journaux Le Chourouk et Le Quotidien le 26/6/2020.

2020401143FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé du 10 Juin 2020, enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 15 juin 2020, quittance n°M031188 et enregistrement n°20201706, M. Abdel Kader Kmiha demeurant au rue de Tozeur n°22 Tunis a cédé à Mme Rkaya Antar demeurant à 24 Rue d'Istanbul Bizerte la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en un local destiné pour tout commerce sis à rue de Tozeur n°22 Tunis.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acheteuse Mme Rkaya Antar qui a élu son domicile au 36 bis Essadek Thabet 2000 Bardo Tunis dans les vingt jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis de vente a été publié au journal «Al Chourouk» vendredi 19 juin 2020.

2020401156FCCC2

## Location gérance libre

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé en date du 4/6/2020 enregistré à la recette des finances Hammamet sous le numéro 20301883 et la quittance numéro M049950 le 8/6/2020 Mr Mohamed Abidi, CIN n°06288549 a loué son fonds de commerce exploité au local sis à Baraket Sahel Route Principale n°1 Mnaret Hammamet à Mme Sinene Ben Mahmoud, CIN n°06419367.

Cet avis a été publié aux deux journaux la Presse et Essahafa le 25/6/2020.

2020R01432FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Suite au contrat de location de fonds de commerce enregistré le 10/6/2020 à la recette des finances rue l'Indépendance Sousse sous le

n°20301158 reçu n°23203 Mr Kamel Allani CIN 02818732 à loué en gérance libre à Mr Mourad Lahmer CIN 09268684, l'exploitation du fonds de commerce dénommé restaurant OKBA situé à l'avenue Bourguiba Sousse et ce du 15/6/2020.

2020S00582FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Par le biais d'un contrat de location sous-seing privé en date du 15/6/2020, enregistré à la recette des finances de Médenine le 16/6/2020 sous le numéro 20301402, quittance n°M042271, fait par l'avocat à Médenine M. Belhouchet Mouez.

Monsieur Boukrich Mansour Ben Mohamed, a loué la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux, sise à route de Djerba Médenine exploité actuellement en vente de décor et peinture au profit de Mr. Jawadi Mohamed Ben Ahmed.

Toutes les oppositions seront reçues chez le locataire à la boutique louée, dans un délai de 20 j de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a fait l'objet d'une annonce au journal "Echourook" du 20/6/2020.

2020X00683FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

**(Gérance Libre)**

Suivant acte sous seing privé signatures légalisées le 18/6/2020 enregistré à la recette des finances La Goulette le 22/6/2020 Quittance n°47244 Enregistrement n°20302274, la société FOOD STORE, S.A.R.L représentée par son gérant, a loué à M. Mazen Hamed, titulaire de la CIN n°13414865, la totalité du fonds de commerce (gérance libre) à usage de restaurant exploité au local sis à l'avenue Mongi Slim, Résidence RANIA, Laaouina 2046, La Marsa - Tunis.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 25/6/2020.

2020401145FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Constitution d'une association**

En vertu du P.V de Constat n°9579 établi le 18/10/2019, modifié par un 2ème PV de constat n°9951 du 9/3/2020 rédigés par l'huissier notaire Maître Atef Belhaj Amor, et en vertu des deux LR.A.R en date en 18/10/2019 sous le n°RR 280134004 TN et en date du 9/3/2020 sous le n°RR303212461 TN destinées à Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement. Il a été décidé la constitution de l'association :

Nom : "Association Smile".

Classement : Scientifique et social.

Objectifs :

- La contribution au développement de la médecine dentaire par l'introduction de nouvelles technologies.

- La promotion de la recherche dans le domaine de la médecine dentaire.

- La conclusion d'accords de partenariat avec des associations nationales ou internationales d'objectifs similaires.

Siège social : Centre médical Al Farabi, Menzah 6, 2091 Tunis.

Fondateurs :

1- Président : Skander Ellouze

2- Vice-présidente : Fatma Daoud ép Aroussi

3- Secrétaire Générale : Zeineb Khrouf

4- Trésorier : Hatem Bedoui.

2020T00485APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Association Tunisienne des Directeurs de la Photographie Cinématographique

Siège social : 13 bis rue Hatem Tai 2078 Marsa.

Objectif :

- La promotion de la participation du directeur de la photographie comme auteur de l'image cinématographique et la mise en valeur de la qualité de son travail, en Tunisie et à l'étranger.

- La participation aux manifestations, commissions, rencontres, etc. ayant un rapport avec la formation, la création, la diffusion, la reproduction, le transfert et l'archivage de l'image cinématographique.

- Veiller sur la qualité technique de la chaîne de production et de diffusion des images conçues pour le cinéma en Tunisie.

- La publication de toute recherche autour de l'image cinématographique

Bureau directeur :

Amine Messadi : Président

Hazem Berrabah : Secrétaire général

Ikbal Arafa : Trésorière

Karim Chalghoum : Vice Président

Imed Issaoui : Chargé de communication.

2020T00519APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Rotary Tunis Golfe

Siège : Résidence Sidi Mansour 3, rue du Dollar, les Jardins du Lac, 1053 Tunis

Objet : Caritative - Social

Objectifs : Contribution pour nouer les relations d'amitié entre ses membres, contribution pour faire des activités caritatives, sociales, d'assistance pour les personnes ayant des besoins spécifiques, les classes pauvres et nécessiteuses notamment celles qui résident dans les zones rurales et éloignées.

Président : Abderrahmen Fendri

Trésorier : Khaled Fourati

Accusé : RR310546902TN du 25/6/2020.

2020T00522APSF1

---

**Constitution d'une association sportive**

Nom du club : Running Club La Marsa

Siège social : 18 rue Abderrahmane Mami la Marsa

Objectif : encadrer les jeunes et développer leurs capacités physiques, techniques et intellectuelles

Membres :

Président : Walid Ben Slimane

Secrétaire générale : Feriel Darghouth

Trésorier : Mohamed Turki.

2020T00523APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Initiative El Kef

Siège social : Siège social de la société de gestion du complexe industriel et technologique de Kef Immb. Salim deuxième étage avenue Mongi Slim le Kef 7100

Objectifs :

- Incitation pour l'initiative privée

- Orientation, vulgarisation et accompagnement des créateurs de projets

- La participation au développement régional et focal en fournissant des propositions et des perceptions.

Les membres :

Président : Mehdi Klai

Trésorier : Karim Boudhali

Secrétaire général : Yassine Khalil.

2020T00524APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Trésors de la nature pour l'écotourisme

Siège social : Khanga Biadha sud Krib Siliana

Objet : Tourisme culturel environnemental.

Les objectifs :

- Essayer de valoriser et présenter les sites archéologiques de la région, protéger les ressources naturelles selon le droit.

- Réaliser un développement local et promouvoir la région comme une destination touristique culturelle

- Contribuer à sensibiliser les habitants de la région à l'importance de protéger les acquis de la région : sites archéologiques et espaces naturels.

Président : Fouad Sliti

Secrétaire général : Khmais Channoufi

Trésorier : Ahmed Jbeli.

2020R01422APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Sporting El fahes

Siège social : Municipalité Fahes

Spécialité : Handball et tchoukball

Objectif :

- Propager le Handball et cultiver le talent et la jeunesse dans la région.

Membres :

Président : Aymen Ben Chaeib

Vice président : Kamel Kacem

Secrétaire général : Issam Ben Brahim

Trésorière : Leila Belhaj Rhouma

Membre chargé de coordination : Raad Abidi.

2020R01437APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association ornithologique de Nabeul

Siège : 7 Rue Sadok Ghodban Dar Chaabane El Fehri

Objet : Détermination de l'ornithologie encadrement des éleveurs

Président : Mohamed Saleh Aouinti

Secrétaire général : Mokhtar Abd Elwadoud Mansour

Trésorier : Mohamed Babay.

2020R01438APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'Association : Association Régionale de microfinance du gouvernorat de l'Ariana

Siège social : Avenue 18 Janvier 1952, Ariana centre, bureau A219, 2ème étage, 2080 Ariana.

Objectifs :

- Accorder des microfinancements

- Exécuter des opérations financières autorisées aux institutions de microfinance notamment l'intermédiation dans le domaine de la micro assurance

- Effectuer les services non financiers liés à l'encadrement et à la formation des clients.

Comité directeur :

Président : Mohamed Bilel Ghanmi

Secrétaire Général : Adel Hssairi

Trésorier : Mohamed Zakraoui.

2020R01439APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association historique et archéologique de Carthage.

Adresse : Musée National de Carthage, Place de l'UNESCO, 2016 Carthage.

Objectifs :

1- Contribuer à faire connaître le parc archéologique de Carthage.

2- Sensibiliser à la protection du patrimoine archéologique carthaginois et tunisien.

3- Aider à cibler et à orienter les activités éducatives dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine au profit du public scolaire.

4- Etablir des relations de coopération scientifique et de recherche avec les institutions scientifiques étrangères aux objectifs communs.

Membres fondateurs :

Président : Samir Aounallah

Vice-Président : Fathi Bejaoui

Secrétaire Général : Hamden Ben Romdhane

Trésorière : Nesrine Nasr.

2020R01441APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association Ranim des arts

Adresse : Rue Fatimiyne Mansoura Kairouan

Objectifs : le développement du goût, des compétences et du développement des talents pour les jeunes grâce à des activités artistiques et culturelles telles que la musique, la peinture et le théâtre.

Membres :

- Président : Ali Derbel

- Trésorier : Kais Ben Slema

- Secrétaire général : Faicel Karani.

2020R01445APSF1

---

**Constitution d'une académie**

Suivant statuts de l'Académie la BOMBONERA FOOTBALL

Il Est constitué une académie

Raison sociale : LA BOMBONERA FOOTBALL

Siège social : Rue Ahmed Boudrigua Kalâa Kébira Sousse.

Objet : Formation et entraînement des enfants au football.

Durée : Illimitée

Président : Mr. Habib Ben Mohamed Methlouthi est nommé Président de l'Académie avec les pouvoirs les plus étendus.

2020S00569APSF1

---

**Constitution**

Dénomination : JINANE AL MOSTAKBAL

Objet : GENERALE

But : VISE A :

1- Diffuser les valeurs de la civilisation tout en inculquant les valeurs d'une citoyenneté effective.

2- Proposer de projets de développement

3- Briefing les femmes et les Jeunes.

4- Fournir un assistance dans le domaine des services à caractère social, culturel économique et environnemental.

Siège : Rue Aboumossa Alachaari Msaken-ouest 4070 Msaken

N° de déclaration et Date : RR 268776380TN en date du : 11/12/2019

E mail :

jinane.elmostacbeI2019@gmail.com

Président : Ali Rouis

Secrétaire Général : Moncef Braham

Trésorier : Dhiaeddine Jarrar.

2020S00581APSF1

---

**Constitution d'un parti politique**

Nom : Parti Volonté du Peuple

Activité : politique

Objectif défendre les valeurs de la Nation sacrée de l'Etat et le renforcement de l'Etat de lois et droits

Siège : Avenue 2 Mars imm Aoun 6ème étage - Jawhara - Sousse.

Les membres :

1) Abbessi Tarek : Secrétaire général

2) Mili Ouahid : trésorier

3) Mallat Sofiene : chargé jeunesse et mobilisation

4) Hattab Mohamed Ali : chargé des Medias.

2020S00584APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Association culture, sport et travail de l'institut des Régions Arides à Médenine

Siège : Institut des Régions Arides, Médenine

Objectif : Organisation des activités culturelles, voyages et séminaires scientifiques et la contribution aux activités sportives pour loisir au profit des agents de l'Institut.

PV de constat numéro 4308 à la date 20-11-2019.

Fondateurs :

- Président : Abdelhamid Lamine.

- Secrétaire général : Amara Chouikhi

- Trésorier : Issam Chouikhi.

Avec 10 membres de l'association.

2020X00671APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association Midoun Tchoukball

Adresse de l'association : stade municipal midoun

But de l'association :

Former et encadrer les jeunes, encourager et développer leurs capacités physiques et introduire le sport de tchoukball

Président : Wissem Ben Belgacem

Membres : Afef Najar - Dhouha Lemsi - Adel Ben Younes - Hassen Lasoued.

Numéro d'ordre : 2323 le 18/6/2020.

2020X00672APSF1

**Création d'un G.D.A**

Dénomination : Groupement de développement Majel El Akrout 2

Objet : - Développement agricole, création d'un périmètre irrigué

Zone d'intervention : Majel El Akrout

Siège social : Majel El Akrout

Décision de création : récépissé déclaration du G.D.A délivrée par Mr le délégué de Majel Bel Abbess, en date du 15-6-2020.

- P.C.A : Hajji abdelaziz

2020X00681APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Association des chômeurs tunisiens

Adresse : Rummana Station, Al-Omran, Tunisie

Objectifs : Contribuer à trouver des solutions pour les chômeurs.

Fondateurs :

Le président : Nejib Belghith

Responsable des médias : Tarak Massoud

Trésorière : Ameni Abidi.

2020400806APSF1

---

**Constitution d'une association**

Le nom de l'association :

Espoir des enfants ruraux tunisiens.

Adresse : Rue Habib Bourguiba, quartier la mosquée Sidi Bourouis 6113.

Objectifs :

- Contribuer à la sensibilisation sociale et culturelle des enfants des zones rurales.

- Contribuer au niveau d'éducation des enfants ruraux.

- Soutenir les efforts de l'Etat pour développer le domaine de la santé en milieu rural.

Membres :

Abderrazek Hechmi : Président de l'association

Mohamed Bennour : Secrétaire général

Radhia Rouissi : Trésorière.

2020401127APSF1

---

## Homologation de résolutions

**Constitution d'un Bureau du Conseil**

**ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES ESSALEM 1 ET 2**

**Sise à Mrezgua Nabeul**

Les copropriétaires du complexe Essalem 1 et 2 à Mrezgua lors de l'assemblée générale du 21 juillet 2019 ont élu un nouveau bureau de conseil pour deux ans 2019/2020 **2020/2021 au sein duquel les responsabilités ont été reparties comme suit :

Taoufik Jerbi : Président

Samir Tayeib : Trésorier

Moeiz Ben Soltan : membre

Les membres du Conseil du Syndicat ont délégué tous les pouvoirs pour signer les chèques bancaires à Mrs. Taoufik Jerbi et Samir Tayeib.

Ceci a été enregistré dans la recette des finances à Mornag le 9 janvier 2020 sous quittance numéro M002197 et le numéro d'enregistrement 20700053.

2020R01436APSF2

---

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

Partie poursuivante : la Société générale de recouvrement des créances, S.A. inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B117372002 représentée par son représentant légal demeurant au siège social sis 67 Avenue Alain Savary Tunis.

Partie saisie : Ali Gholli demeurant à Hammam Sousse C I N n°2812133.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

MF : 371670/X

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de titre foncier n°56721 Sousse d'une superficie de 1776 m² et sis à sod kebli à Sidi Bouali sur lequel est édifie une usine et dépôt.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 284 460 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mardi 4/8/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse2.

Conditions de visite l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 11 H.

2020S00564VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

Le demandeur poursuivant :

1/ Monsieur Mohamed Ben Othmane Kabboudi demeurant avenue Habib Bourguiba Zaouet Kontech Djemmel.

La partie saisie :

Mohamed Mhenni demeurant 11 avenue de la République Sayada.

L'avocate poursuivante :

Maître Imen Ben Mbarka Avocate sise avenue Farhat Hached Beni Hassen.

L'objet de la vente :

La totalité des parts indivises consistant le 1 quart indivis de rez-de-chaussée de l'immeuble sis à l'avenue Habib Bourguiba Sayada.

Mise à prix :

La mise à prix est déterminée à la valeur de 99720.000 pour le titre foncier 52963, quatre vingt dix neuf sept cent vingt dinars après déduction de 40 % du prix initial.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le mercredi 22 juillet 2020 devant le tribunal de première instance de Monastir.

Visite de lieu :

La visite du lieu ouverte aux publiques chaque jour du neuf heures du matin jusqu'à 18 heures du soir sans Restriction.

Pour plus de renseignement contacter l'avocate poursuivante ou consulter le cahier des charges déposé au tribunal de 1ère instance de Monastir.

2020S00578VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques pour la première fois**

Partie poursuivante : Imed Ben Amor Ben Slama, professeur d'éducation secondaire, résident à rue Sidi Ben Slama, Kairouan.

Partie poursuivie : Ben Slama Latifa et Ben Slama Jamila, sans profession, résidentes à rue Sidi Ben Slama, cité Ejjamaa, Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Hedfi Haithem, avocat, sis à rue El Khadi Ibn Ennoomen, Kairouan.

Immeuble objet de la vente :

Une maison de style traditionnel, située à rue Sidi Ben Slama Kairouan se composant de 3 dépôts et de deux entrées et d'une terrasse et de quatre chambres, une cuisine, une salle à manger et un garde manger et d'un escalier sise dans une ruelle escapée.

Mise à prix :

Quatre vingt et onze mille neuf cents dinars (91.900.000 dt).

Date et lieu de l'audience :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Kairouan le lundi 20 juillet 2020 à 9h du matin.

Visite des lieux :

Ouverte tous les jours de 8h à 18h et pour plus de renseignement s'adresser au cabinet de l'avocat poursuivant.

2020S00580VEPA1

---

**Vente Immobilière**

**Après réduction de 40%**

- Le créancier saisissant : Rachid Ben Elarbi Ben Salah Abkar cin 03080911.

Le débiteur saisir :

1- Fatma Bent Belgacem Elhaj Ahmed Elakhther Abidi cin 03087610

2- Med Salah Ben Elarbi Ben Salah Abkar cin 03079408

3- Lotfi Ben Salah Elarbi Nacer cin 03139387

4- Hatem Ben Elarbi Nacer cin 06117004

Avocat poursuivant : Maître Henchiri Gley Avocat à la cour de cassation code Fiscal 947653/v sis avenue Sidi Ben Yagoub Gafsa cin 03159634

Désignation de l'immeuble : sis à Avenue Sidi Ben Faket Elhara Gafsa constituer de deux étages.

La mise à prix : quarante trois mille deux cents quatre vingt sept dinars (43.287.000d)

Date et lieu de vente : Le jeudi 23/7/2020 à partir de 9h de matin devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Gafsa.

Visite des lieux : Il est possible de visiter l'immeuble tous les jours à l'avenue de Sidi Ben Faket Elhara Gafsa.

2020X00686VEPA1

**Adjudication après réduction du prix initial de 40 %**

**(Audience du 5/8/2020)**

Le créancier poursuivant : Hamda Ben Kazdallah, titulaire de la C.I.N n°05282676 du 31/10/2013, gérant dans une société sis à la route de l'Ain km 12.5 Ain Charfi Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Turki Makram, Avocat à la cour de cassation sis à la rue Aboulkacem Echebbi Immeuble Ellissa centre 2ème étage n°203 Sfax titulaire de la C.I.N 05319141

Créancier saisi : Elbahri Ben Mohamed Amara, titulaire de la C.I.N n°04131628, vendeur des poissons, n'est pas inscrit au registre de commerce sis à avenue de la Liberté elhouma elhamra impasse n°12 khiss El Monastir.

Mise à prix : Est fixée à 20.487.858 D après la réduction du prix initial de 40 % conformément à l'article 425 du cccp et en plus 3.400.000 0 frais et honoraire fixés par le tribunal de 1ère instance de Monastir, et en plus des frais et honoraires complémentaires qui seront fixés le jour de l'adjudication.

Immeuble saisi : les parts Indivises 1806 parts de la totalité de 25920 parts de la propriété sujet du titre foncier n°30928 Monastir, dénommé «rafika», référence d'immatriculation pour les 1680 parts : émis à Monastir, volume 67 du 3/8/2001 sous n°2/110 pour les 126 parts : émis à Monastir, volume 15/2 du 12/6/2015 sous n°1/3153, d'une superficie de trois hectares cinq ar quarante quatre centiares (03 h 05 ar 44 ca), sis à khnis au Gouvernorat El Monastir. Il s'agit d'un terrain contenant des arbres d'oliviers le reste terrain nu.

Date de l'adjudication : Mercredi 5/8/2020 à 9 h du matin et suite à la salle de vente aux enchères

publiques du tribunal de 1ère instance de Monastir, pour refaire les annonces juridiques selon la décision de la cour du 17/6/2020.

Conditions de l'adjudication :

Pour toute participation à l'adjudication il faudra la consignation du 1/3 de la mise à prix et tout adjudicataire doit être assisté par un avocat, de même tout adjudicataire de nationalité étrangère doit être autorisé préalablement par monsieur le gouverneur de Monastir.

La visite de ladite propriété est effectuée tous les jours de la semaine pendant les heures du travail.

2020X00687VEPA1

---

**Vente à l'enchère publique d'un immeuble**

**Etude Maître Bouguerba Rached**

**Avocat à la cour de cassation**

**Rue Mansour El Houch Médenine**

**Tel/Fax : 75.644.311**

La poursuivante : Madame Zina Bouderbala épouse Ahmed Massoudi ouvrière demeurante n°11 route Tobolba El Kram occidental Tunis, son avocat Maître Bouguerba Rached l'avocat à la cour de cassation rue Mansour El Houch Médenine.

La partie saisie : Mr Noureddine Bouharba ouvrier demeurant n°46 rue Habib Bourguiba Tataouine.

Date et lieu de la vente : Le jeudi six août deux mille vingt (6/8/2020) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Tataouine.

Mise à prix : de quatorze parts indivisibles est quatorze mille six cent trente cinq dinars deux cent cinquante millimes (14.635.250 D).

Immeuble mis en vente : Il consiste en quatorze parts indivisibles de la totalité de cent vingt parts d'une maison sous forme d'une villa moderne sise au Gharghare prés de cimetière de région route El Maztouria Tataouine et est limitée comme suit :

Sud : route sableuse non aménagée au long de 32.00 m

Est : rue au long de 13.00 m

Nord : la maison du frère Mr Noureddine Bouharba (La partie saisie) au long de 32.00 m.

Ouest : le terrain à la propriété de Mr Noureddine Bouharba (La partie saisie) au long de 13.00 m, la surface totale est 416.000 m² et la couverte est 184,33 m et elle englobe trois chambres à coucher, une salle, une salle de bain, une cuisine, salle d'eau, un garage, une véranda et un jardin, la situation est moyenne.

Remarque : Pour les plus amples renseignements et consultations du cahier des charges s'adresser à l'étude de Maître Bouguerba Rached l'avocat poursuivant rue Mansour El Houch Médenine, ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures de travail sauf le samedi et dimanche.

Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné au moins le (1/3) un tiers de la mise à prix soit quatre mille huit cent soixante dix huit dinars quatre cent seize millimes (4.878.416 dt) et par l'intermédiaire d'un avocat.

2020X00692VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen**

**Tél : 71.797.400**

**MF : 424901K/A/P/000**

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002. Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Madame Nadia Maameche CIN n°05697923 - demeurant à la rue Tahar Haddad Menzel Bourguiba Bizerte - En sa qualité de débitrice principale hypothéquant.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de 183 parts indivises sur 86350 parts indivises du titre foncier - n°70850 Bizerte dénommé «Cimetières Européen de Menzel Bourguiba» soit un terrain de 183m² situé sur la route de Tinja vers la pêcherie de Bizerte sur lequel est édifié une villa de deux étages de 270m² couverts, dont 125m² par étage, comprenant un salon, une salle à manger, une salle de bain, une cuisine et le premier étage est composé de 4 chambres à coucher et une salle de bain, les fenêtres sont en aluminium les portes en bois de haute qualité, le tout équipé en eau courante, électricité et relié à la canalisation de l'ONAS.

4- La Mise à prix : de la totalité des parts indivises saisies est fixée à 201.950,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité des parts indivises objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Bizerte sis à la ville de Bizerte le mardi 6 août 2020 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des

consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2020401121VEPA1

---

**Cabinet Maître Chebbi Mohamed Aref**

**Huissier de justice**

**13 Rue de Kairouan Tunis**

**Tel : 71 843 543**

Le 13 juillet 2020 à 10h30 du matin il sera vendu aux enchères publiques le fonds de commerce exploité pour la vente de pièces détachées avec ses éléments morals et matériaux en exécution du jugement de 1ère instance n°81627 du 26/4/2019 contre Mme Alia Riahi CIN°00252512 la mise à prix pour tous les éléments du fonds de commerce et de 30.500.000 dinars le cahier des charges peut être consulter au cabinet Maître Chebbi Mohamed Aref ne peut participer au enchères que ceux qui ont consigner entre les mains du huissier de justice la somme de 30.500.000 dinars par chèque certifié les frais de justice et d'exécution sont à la charge de l'acheteur. Cette annonce a paru au journal el Chourouk du 25/6/2020.

2020401132VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Ahmed Kailene**

**Avocat à la cour de cassation**

**26, rue Ahmed Tlili Tunis**

**Tél : 71.335.336**

**Fax : 71.337.946**

Poursuivant : Hedia Ayed, élisant domicile au cabinet de son Avocat Maître Ahmed Kailene, Avocat à la cour de cassation, 26 rue Ahmed Tlili, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Kailene, Avocat à la cour de cassation 26 rue Ahmed Tlili, Tunis.

Parties saisies :

1) Elhadi Ayed, demeurant au n°16 rue Mustafa Khareef Carthage Birsa Tunis.

2) Salah Ayed, demeurant au n°16 rue Mustafa Khareef Carthage Birsa Tunis.

3) Bahria Ayed, demeurant au n°16 rue Mustafa Khareef Carthage Birsa Tunis.

L'immeuble saisi : La propriété représente une villa résidentielle située au 16 rue de Mustafa Khareef Carthage Birsa Tunis avec une superficie de 360 mètres carrés objet du titre foncier 130626 Tunis se composant :

1) Appartement au rez-de-chaussée son entrée est indépendante : un salon une salle d'eau, une toilette, une cuisine et deux chambres à coucher, d'une superficie de 115 m².

2) Appartement au premier étage avec un entrée indépendante : trois chambres à coucher, un salon, une cuisine, une toilette, une salle d'eau et une galerie complète d'une superficie de 124 m².

3) Une chambre dans le jardin d'une superficie de 17 m².

La mise à prix : est fixée à cinq cent vingt et un milles trois cent trente trois dinars et six cent vingt cinq millièmes (521.333d625) suivant l'expertise par l'expert Elbehi Adjmi de signe par ordonnance sur requête n°47022 du 20/11/2019 du tribunal de 1ère instance de Tunis.

Date et lieu de la vente : Mardi vingt et un juillet deux milles vingt 21/7/2020 à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des vente immobilières de tribunal de 1ère instance de Tunis.

Visite des lieux : La visite peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis ou l'étude de l'avocat poursuivant.

2020401136VEPA1

---

**Vente aux enchères Publiques**

**Etude Maître Henda Ben Rejeb**

**Avocat auprés la cour de cassation**

**Tel/Fax : 71 284 145**

**Tel Mobile : 98 426 639**

Partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, société anonyme; représentée par son représentant légal RC n°B142431996 son siège social sis à la Rue Hédi Nouira Tunis;

Partie poursuivie : Salem Ben Taieb Ben Salah Marzougui ; sa CIN 06066783 son adresse sise à Bir Lahfay Sidi Bouzid.

Avocat de la partie poursuivante : Maître Henda Ben Rejeb Avocate prés la cour de cassation; son Etude sise au 20 Avenue des Etats-Unis d'Amérique Le Belvédère 1002 Tunis MF : 753244.

Description de l'immeuble saisi : La propriété Agricole dénommée Zbida objet du Titre Foncier 23061 Sidi Bouzid sise à la zone agricole ouled sliman délégation de bir lahfay sa surface est de 236074 mètres (236074 parts) c'est un terrain agricole rectangulaire clôturé avec les arbres de figues de barbarie, complanté d'oliviers et d'arbres fruitiers, il y'a une maison rurale équipée en électricité

Et eau potable, ceci selon l'expertise faite par Mr Ali Bou Ali expert désigné par le tribunal de 1ère instance de Tunis. Le titre est grevé d'une autre hypothèque au profit de la partie poursuivante pour un montant de treize mille deux cent dinars.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à cent soixante dix huit mille quatre cent quarante huit dinars 100 Millimes (178448,100 DT) plus les frais qui seront déclarés le jour de l'audience

La date des enchères et conditions de participation :

L'adjudication aura le mardi 28 juillet 2020 (28/7/2020) à partir de 9 heures du matin à la Barre du Tribunal de première Instance de Sidi Bouzid

La visite des lieux se fait tous les jours suivant l'horaire administratif et pour plus de renseignements consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid et (ou) l'adresser à l'étude de l'Avocat poursuivant

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'Avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

- Les étrangers doivent en plus être munis de l'autorisation préalable du gouverneur de Sidi Bouzid.

2020401137VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Henda Ben Rejeb**

**Avocat auprés la cour de cassation**

**Tel/Fax : 71 284 145**

**Tel Mobile : 98 426 639**

Partie poursuivante : Banque de l'Habitat, société anonyme; selon son représentant légal RC B138811996 son siège social sise l'avenue Khaireddine Pacha Tunis; MF 0024588 W

Parties poursuivies : Mokhtar Ben Mohamed Salah Hajlaoui ; sa cin 04344423 du 16/7/1993 ses adresses : A Gatrana Sidi Bouzid et Avenue Habib Bourguiba immeuble Debech Sidi Bouzid.

Avocat de la partie poursuivante :

Maître Henda Ben Rejeb Avocate pris la cour de cassation son Etude sise au 20 Avenue des Etats-Unis d'Amérique Le Belvédère 1002 Tunis MF : 753244/F.

Description de l'immeuble saisi :

La propriété dénommée elbaraka objet du Titre Foncier 66323 Sidi Bouzid parcelle 54 du plan da titre 28127; sa surface est de 166 mètres au sol sise à la ville de Sidi Bouzid nord ouest prés la route principale à travers la route régionale 125 arrivant à la cité résidentielle à kaouafil, dans un quartier résidentiel ; commercial; éducatif et administratif, limitée au nord par le lot 52 du dit plan de lotissement ; au sud par le lot 56 du même plan à l'est en partie par le lot 53 et à l'ouest par une rue de 8 mètres. La maison est à deux étages luxueuse occupée par la partie saisie, la surface totale bâtie est de 275 mètres carrés, 118 m² pour le rez-de-chaussée composé de garage de 17,8 m², entrée principale couverte la porte d'entrée en bois clouté style arabe le parterre en marbre blanc avec plafond en staff, un salon 56,34 m² ; une cheminée en pierre et marbre; une cuisine et unité sanitaire de 17,05 m² et loge d'escalier qui relie avec le 1er étage dont la surface est de 121 m² il se compose de chambre de parents avec salle de bains privée de 27,50 m², trois chambres à coucher de 47,45 m², une salle de bains commune de 6,50 m² et une loge d'escalier de 8,70 m² qui relie avec le 2ème étage qui contient la loge d'escalier, la buanderie d'une surface de 36 m² et une terrasse semi couverte avec des poutres en bois sur 36 m² et une clôture de 90 centimètres de hauteur, tout ça selon l'expert Jamel Amri désigné par ordonnance sur requête n°13876 rendu le 24/6/2019 par le tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à trois cent mille deux cent vingt huit dinars (300228 DT) plus les frais qui seront déclarés le jour de l'audience.

La date des enchères et conditions de participation :

L'adjudication aura lieu le mardi vingt huit juillet deux mille vingt (28/7/2020) à partir de 9 heures du matin à la Barre du Tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

- La visite des lieux se fait tous les jours à l'horaire administratif et pour plus de renseignements prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid et (ou) à l'Etude de l'Avocat poursuivant.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'Avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

- Les étrangers doivent en plus être munis de l'autorisation préalable du gouverneur de Sidi Bouzid.

2020401138VEPA1

---

**Vente immobilière aux enchères publiques**

Une vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de première instance de Monastir, le mercredi 29/7/2020, à partir de 9 h du matin.

La partie poursuivante : BANQUE ALBARAKA TUNISIE (SA), ayant son siège social Avenue Hédi Chaker n°88 Tunis, RC n°B137451996 Tunis,

MF : FPM031041, CNSS : 7370481.

La partie poursuivie : Asma Bent Farhat Ayoub, demeurant à n°39 zitouna 2 Akouda Sousse, cin n° 09335490.

L'Avocat poursuivant : Maître Nidhal Kallala avocat à la cour de cassation, MF : 863854/P, demeurant à Complexe borj khfacha étage 4 bloc 3 Monastir.

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble dénommé «Wed el malah» objet du titre foncier n°13691 Monastir sis à Zaouiet kontouch délégation de Jemmal gouvernorat de Monastir,

d'une superficie totale de 11358 m² comprenant la parcelle n°7, qui consiste à un lot de terrain agricole nue de forme angulaire qui contient une partie de fondations et un mur du coté ouest près de la voie publique.

La mise à prix : est fixée à deux cent quarante vingt trois mille neuf cent cinquante dinars (283950,000 dinars), somme à la quelle s'ajoutent les frais d'adjudication.

La date de l'adjudication : La vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de première instance de Monastir, le mercredi 29/7/2020 à partir de 9 h du matin.

La visite des lieux : aura lieu tous les jours, et pour des amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir où a été déposé le cahier des charges, ou le cabinet de l'avocat poursuivant Maître Nidhal Kallala. La participation aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat et après la consignation du tiers de la mise à prix.

2020401141VEPA1

## Avis aux créanciers

**Ouverture des procédures de règlement Judiciaire**

**Sté B-EXPERT Sarl**

**Av 02 Mars 1934 - 5100 Mahdia**

**I.U : 1321181P**

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance Mahdia du 22/6/2020, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et ouverture d'une période de contrôle de neuf mois, la nomination de Mr Lazhar Lattaoui, Administrateur judiciaire pour étudier la réalité de la situation économique, financière et sociale de l'établissement et faire les procédures nécessaires selon l'article 442 du code de commerce sous contrôle du Juge commissaire.

Interdire au gérant pendant la période de contrôle :

Le règlement des dettes antérieures à cette résolution et la cession ou l'hypothèque des actifs immobilisés, uniquement après autorisation du tribunal.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce à l'adresse suivante Lazhar Lattaoui Av Habib Bourguiba Mahdia.

Tel : 73 693 421 - 99 887 700.

2020S00568VEPA2

---

**ETABLISSEMENT Riadh CHARFEDDINE**

**CAFE MOZART**

**Carthage Center Avenue 14 Janvier Sousse**

**RC : A1212002**

**MF : 211920/GAO**

**N° d'affiliation à la CNSS : 50137/85**

En vertu d'une décision rendue par la chambre de redressement Judiciaire au Tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 15/6/2020 dans le cadre de l'affaire n°5600/181, il a été décidé de donner l'Etablissement Riadh Charfeddine (CAFE MOZART SOUSSE) à autrui en gérance libre sur 7 ans et la nomination de Mr Belgacem Ben Khaled (IMMEUBLE AHMADI 04 Rue GEORGES GORSE LA Corniche Sousse 98401023) contrôleur d'exécution chargé de la préparation du cahier des charges sous l'égide de Mme le juge audit tribunal Khaoula Belhadj Jrad.

2020S00588VEPA2

---

**Extrait de jugement**

**Société «Manufacture Tunisienne d'Articles de Classement MTAC "le progrès"**

**RC : B1136841997**

**MF : 0017848 E/A/M/000**

La chambre commerciale du tribunal de première instance de Sfax a rendu en date du 17/6/2020 dans le règlement judiciaire n°271 sous la présidence de Madame Wiem Ayadi ses assesseurs Madame Ibtissem Ben Ali et Monsieur Hatem Kharrat

Et Messieurs les commerçants Abderrazak Ben Arab et Mohamed Lajmi en présence du représentant du parquet Madame Khira Ben Khalifa et l'aide greffier et l'audience Mme Basma Bouzid, le jugement suivant :

La chambre a décidé de retarder l'affaire pour l'audience du 29/9/2020 et la prolongation du délai de réception des offres par l'administrateur judicaire Monsieur Skander Mezghani jusqu'au 28/9/2020 afin d'en statuer en chambre de conseil en date du 29/9/2020.

Le tribunal autorise l'administrateur judiciaire de publier cette décision au journal officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et ce à la charge de la société débitrice et de procéder à des publications complémentaires par - internet au tout autre moyen après avis du juge commissaire.

2020X00689VEPA2

---

**Faillite**

**Société TAPIS ORIENTAL (SARL)**

**Siège social : Rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene n°12 Belvédère Tunis**

**M.F : 0341791 p**

**N° CNSS : 86490/63**

En vertu du jugement n°723 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 21 mai 2020, il a été décidé la mise en faillite de la société "TAPIS ORIENTAL"

- Juge Commissaire : Mme Najwa Bouali

- Syndic de faillite : Monsieur Ameur Mansour.

Les créanciers de la société sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du syndic de faillite sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage, App n°6 - 1002 Tunis Tél : 71 830 168 dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2020401130VEPA2

---

**Ouverture de procédure de distribution**

**République Tunisienne**

**Ministère de la justice et des droits de l'homme**

**Tribunal de 1ère instance de Kasserine**

**Affaire de distribution n°26**

Par ordonnance rendue par monsieur le juge commissaire chargé du règlement des ordres et de distribution auprès le tribunal de 1ère instance de Kasserine en date du 19/12/2019.

Suite à la requête de distribution introduite par maître Hermassi Rym, avocat, son bureau saisi : rue Rachid Jabbari à Kasserine, agissant pour le compte de Najete, Khawla, Latifa Yahiyahoui et Noura Mwalhi. Visant l'ouverture d'une procédure de distribution des deniers objet du reçu de la recette des finances, Kasserine n°M090270 en date du 21/10/2019, et le certificat de dépôt y afférent en date du 16/10/2019 n°60889, relatif à la consignation de la somme de cinquante mille dinars (50.000,000).

Par maître Mohamed Rochdi Marwani, huissier, suite vente aux enchères publiques des biens appartenant à la société jomotexe de couture en la personne de son représentant légal son siège zone industrielle n°1 rue Sbeitla, Kasserine objet du pv n°1534 dresse en date du 26/9/2019.

Par maître Mohamed Rachdi Marwani, huissier du produit de vente.

Il a été ordonné l'ouverture de la procédure de distribution des deniers objet du reçu n°M090270 en date du 21/10/2019.

En vertu des dispositions des articles 466 et 468 du cpcc, il est rappelé ainsi que : "dans le délai de trente jours de la parution au journal officiel, de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2020401131VEPA2

---

**Avis**

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Grombalia en date du 16/6/2020, il a été décidé la clôture des travaux de liquidation de la succession du défunt Mokhtar Ben Hamda Elbakouch CIN n°01641947.

Toutes intéressés peuvent contacter le liquidateur Mr Mokded Zoghlami à son cabinet sis au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis.tel 71.889.549 fax : 71889.621.

2020401154VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation**

**PLASTICS S.A**

**Société anonyme**

**Au capital de : 2 660 000 Dinars**

**Siège social : 43 Rue du Sahel Immeuble F Montfleury Tunis**

**MF : 0012866K A M 000**

Messieurs les actionnaires de la Société PLASTICS sont priés d'assister à son siège social à :

L'assemblée générale ordinaire annuelle le 24 juillet 2020 à 9H pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et examen du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

- Examen et approbation du Bilan et Etats Financiers de l'an 2019.

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Désignation du commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

Tous les documents relatifs aux sujets ci-dessus sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2020T00518SANB3

---

**Convocation pour l'AGE**

**Société l'Edification Immobilière EDIM**

**S.A au capital de 825.000 D**

**Siège social : Imm GABBOUDIA n°21 Av Hédi Nouira Nasser 2**

**RC : N°B15051997**

**MF : 0013314K**

Messieurs les actionnaires de la société L'Edification Immobilière sont convoqués en assemblée générale

extraordinaire le 21/7/2020 à 12h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du transfert du siège social;

2. Examen et approbation des modifications apportées: aux statuts de la Société, en application des dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement ;

3. Adoption des nouveaux statuts mis à jour ; et

4. Pouvoirs pour formalités.

2020T00520SANB3

---

**Convocation pour l'AGO**

**Société l'Edification Immobilière EDIM**

**S.A au capital de 825.000 D**

**Siège social : Imm GABBOUDIA n°21 Av Hédi Nouira Nasser 2**

**R.C : N°B15051997**

**MF : 0013314K**

Messieurs les actionnaires de la société L'Edification Immobilière sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 21/7/2020 à 11H au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

4. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

5. Approbation des conventions règlementées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, et citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

6. Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

8. Changement d'un membre du Conseil d'Administration; et

9. Pouvoirs pour formalités.

2020T00521SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société Al-Baraka Immobilière**

**S.A au capital de 3.342.100 Dinars**

**Siège social : Résidence Araucaria, Avenue Feuille d'érable - cité les Pins- Les Berges du Lac 1053 Tunis**

**MF : 036058M/P/M/000**

**RC : B136621999**

Messieurs les actionnaires de la Société Al Baraka Immobilière, sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le mercredi 22 Juillet à 14h au siège de la société BEST LEASE avenue Charles Nicole Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

2) Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

3) Quitus aux administrateurs.

4) Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5) Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2022

6) Questions diverses

7) Approbation des résolutions.

2020R01417SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société Tunisienne de Verreries**

**SA au capital de 27 253 600 DT**

**Siège social : Zone industrielle Jebel Ouest 1111**

**Identifiant Unique : 0002443J**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries «SOTUVER» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 23 juillet 2020 à 10h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise Avenue Principale, 2053 Les Berges du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2019.

3- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019 et approbation des états financiers individuels définitifs.

4- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2019 et approbation des états financiers définitifs.

5- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.

6- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2019

7- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

8- Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes

9- Pouvoirs en vue de formalités.

2020R01423SANB3

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Société Tunisienne de Verreries**

**SA au capital de 27 253 600 DT**

**Siège social : Zone industrielle Jebel Ouest 1111**

**Identifiant Unique : 0002443J**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries «SOTUVER » sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 23 juillet 2020 à 11 h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise Avenue Principale, 2053 Les Berges du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital par incorporation des réserves;

2- Modification corrélative de l'article 6 des statuts;

3- Mise à jour des statuts conformément aux dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement ayant abrogé et complété le code des sociétés commerciales et l'arrêté du ministère des finances du 15 Août 2019, portant sur les révisions apportées au règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis;

4- Pouvoirs en vue de formalités.

2020R01424SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle**

**La Société d'Etudes et d'Aménagement**

**LA MARINA HAMMAMET - SUD «SEAHMS»**

**Société anonyme**

**Capital social : 19.500.000 de dinars**

**Siège social : Marina Yasmine Hammamet**

Messieurs les actionnaires sont informés que lors de sa réunion du 24/6/2020, le conseil d'administration de la société a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire annuelle à une réunion au Port de plaisance Yasmine Hammamet, le jeudi 23/07/2020, à 10h30, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2019 ;

3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019;

4. Affectation des résultats;

5. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales ;

6. Approbation des conventions réglementées visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales ;

7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31/12/2019 ;

8. Jetons de présence aux administrateurs;

9. Renouvellement le mandat des administrateurs pour une durée de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2022.

10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité.

2020R01427SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE GOLDENCIN SA**

**Société anonyme**

**Au capital de 378.000 Dinars**

**Siège social : Rue Mongi Slim, Kef Center Immeuble du Magasin Général, Le Kef 7100**

**MF : 1473984L/A/M/000**

**RC : B11175872016**

Messieurs les actionnaires de la société GOLDENCIN SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 23 juillet 2020 à 10h à l'adresse suivante : Carthage Center, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac 1053 - Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019;

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019;

- Affectation des résultats;

- Fixation de jetons de présence;

- Quitus aux administrateurs;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités Perspectives de la Société

En cas d'empêchement, tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix, muni d'un pouvoir.

2020R01433SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour le 24 juillet 2020**

**YKH**

**DISTRIBUTION**

**SA au capital de 3 200 000 DT**

**Siège social : Z.I Sidi Rezig Rue Laaroussi Hadded Mégrine**

**M.F : 001170Y/A/M/000**

**R.C : B1121621996**

Les actionnaires de la société YKH DISTRIBUTION sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 juillet 2020 à dix

heures au siège social de l'actionnaire "Y.K.H HOLDING" sis à la Z.I Charguia II 52 rue de l'Anisanat Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

! - Ratification de la date de tenue de l'Assemblée

2- Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019

4- Approbation des comptes de l'exercice 2019

5- Quitus pour le conseil d'administration

6- Affectation du résultat de l'exercice 2019

7- Approbations de conventions dans le cadre de l'article 200 du CSC

8- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022

9- Questions diverses

10- pouvoirs.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2020R01435SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE MUTUELLE DE BASE**

**"Vignerons Coteaux Takelsa"**

**Capital social : 500MD**

La société mutuelle de base «Vignerons Coteaux Takelsa» invite ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2019 qui aura lieu le 23 juillet 2020 à 9 H du matin au siège de la société sise à El-Arima Takelsa afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité moral et financier du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2019.

3- Approbation éventuelle des rapports.

4- Quitus des membres du conseil d'administration.

5- Nomination d'un commissaire aux comptes pour la société.

6- Mise à jour de la liste des associés et acceptation des nouveaux associés.

7- Renouvellement du 1/3 des membres du conseil d'administration.

La société informe ses adhérents qu'à partir du 15 juillet 2020 elle met à son siège social tous les documents se rapportant à l'assemblée, et qu'à partir de la date du 13 juillet 2020 elle commence à recevoir les candidatures aux postes des membres du conseil d'administration jusqu'à la date du 20 juillet 2020.

2020R01440SANB3

---

**Convocation**

**Société des Eaux Minérales "CHIFA"**

**Société anonyme**

**Au capital de 7.000.000 Dinars**

**Siège social : Zone Industrielle El Afrane Jebel Jeloud - 1009 - El Ouardia**

**Usine : Sarja - Hajeb Layoun**

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire le jeudi 16 juillet 2020 à 11 h au siège social à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019 ;

- Approbation des opérations et conventions relevant de l'article 200 et suivant et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

- Quitus aux Administrateurs;

- Renouvellement des mandats des administrateurs;

- Approbation de l'ouverture des établissements secondaire;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2020R01443SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**ASSURANCES MAGHREBIA S.A**

**Au capital de 45.000.000 DT**

**Siège social : Angle 64, Rue de Palestine**

**22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Tunis Belvédère**

**Identifiant Unique : N°0001629N**

Messieurs les actionnaires de la société Assurances Maghrebia S.A sont convoqués au siège de la société le mercredi 22 juillet 2020 à 9h en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de l'introduction en Bourse de la Société.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais légaux.

2020R01453SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Société AVICOLE DU SAHEL**

**"SAS"**

**S.A au capital de 60.000 DT**

**R.C : B115881997**

**MF : 4671DPM000**

**Affiliation CNSS : 0028204-74**

**Siège social : Avenue Maghreb Arabe Sousse**

Messieurs les actionnaires de la Société AVICOLE DU SAHEL «SAS» à Sousse, sont convoqués à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 26 juillet 2020 à dix heures (10H) au siège social de l'Hôtel Tour Khalef «à la salle de conférence» à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts en conformité avec les nouvelles dispositions du code des sociétés commerciales et l'harmonisation avec la nouvelle loi transversale n°2019-14 du 29/5/2019.

2020S00571SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société AVICOLE DU SAHEL**

**"SAS"**

**S.A au capital de 60.000 DT**

**R.C : B115881997**

**MF : 4671DPM000**

**Affiliation CNSS : 0028204-74**

**Siège social : Avenue Maghreb Arabe Sousse**

Messieurs les actionnaires de la Société AVICOLE DU SAHEL «SAS» - à Sousse, sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 26 juillet 2020 à dix heures trente (10H30) au siège social de l'Hôtel Tour Khalef «à la salle de conférence» à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la procédure et le délai de la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2019

2- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2019.

3- Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les Etats Financiers relatifs à l'exercice 2019.

4- Approbation du rapport du conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice 201 et les Etats Financiers y afférents

5- Approbation des opérations et des conventions réglementées prévues par les articles 200 475 du code de sociétés commerciales.

6- Affectation des Résultats de l'exercice 2019.

7- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2019.

8- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

9- Pouvoir de formalités juridiques.

2020S00572SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Société L'IMMOBILIAIRE DE LA SAS**

**«ISAS»**

**S.A au capital de 3.800.000 DT**

**R.C : B2744122010**

**MF : 1139411LAM000**

**Affiliation CNSS : 216907-15**

**Siège social : Avenue Maghreb Arabe Sousse**

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE L'IMMOBILIAIRE DE LA SAS «ISAS» - à Sousse, sont convoqués assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 26 juillet 2020 à dix Heures (10H) à la salle de conférence de l'Hôtel Tour Khalef à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts en conformité avec les nouvelles dispositions du code des sociétés commerciales et l'harmonisation avec la nouvelle loi transversale n°2019-14 du 29/5/2019.

2020S00573SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE L'IMMOBILIAIRE DE LA SAS**

**"I S A S"**

**S.A au capital de 3.800.000 DT**

**RC : B2744122010**

**MF : 1139411 LAM000**

**Affiliation CNSS : 216907-15**

**Siège social : Avenue Maghreb Arabe Sousse**

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE L'IMMOBILIAIRE DE LA SAS «ISAS» - à Sousse, sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 26 juillet 2020 à onze Heures trente (11H30) à la salle de conférence de l'Hôtel Tour Khalef à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la procédure et le délai de la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2019

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2019

3. Lecture des Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les Etats Financiers relatifs à l'exercice 2019

4. Approbation du rapport du conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice 2017 et les Etats Financiers y afférents

5. Approbation des opérations et des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code de Sociétés Commerciales

6. Affectation de Résultat de l'exercice 2019

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019

8. Pouvoir de formalités juridiques.

2020S00574SANB3

**Convocation en une assemblée générale ordinaire**

**Société Mutuelle de Services Agricoles "El MOUZARAA" Jhina - Bouhajla**

**MF : 1556178/ W**

Tous les associés de la société mutuelle de services agricoles "EL MOUZARAA", sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au local de la société à Chetiba Jhina Bouhajla le mardi 21 juillet 2020 à 10 heures pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport d'activité des exercices 2018 et 2019.

- Approbation des états financiers des exercices 2018 et 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

2020S00577SANB3

---

**Convocation**

**Société ETTAJDID SERVICES KAIROUAN**

**Société anonyme**

**Au capital de : 10000 DT**

**Avenue Hédi Cheker CP3129 Kairouan**

**M.F : 632392/W**

Les actionnaires de la société Ettajdid Services Kairouan, Société anonyme, au capital de 10 000DT sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mercredi le 15 juillet 2020 à 10H à l'hôtel Amina Kairouan, sur convocation du conseil d'administration pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019

- Examen et approbation s'il y a lieu des états financiers de exercice 2019

- Affectation des résultats de l'année 2019

- Quitus aux administrateurs.

- Diverses.

2020S00587SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société AFROFLEX**

**SA, au capital de 629 500 Dinars**

**N° Affiliation CNSS : 219750-45**

**Identifiant Unique : 0718924Z**

**Siège social : Avenue Mohamed Chaabouni - Immeuble l'OCEAN BLEU - app 10/3 - Sfax**

Messieurs les actionnaires au capital de la SOCIETE AFROFLEX sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le 27 juillet 2020 à partir de 12 h au cabinet de l'expert comptable Skander Mezghani, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du retard dans la tenue de l'assemblée générale 2019,

- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

- Approbation des comptes de l'exercice 2019,

- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Questions diverses.

2020X00688SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX**

**Société anonyme**

**Au capital : 2.250.000 dinars**

**Siège social : Route Sidi Mansour Km 3,5 Au Niveau de La Rocade PK 4 - Sfax**

**Identifiant unique : 036507 R**

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 22 juillet 2020 à 9h au siège de la société sis Route Sidi Mansour Km 3,5 Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire pour l'examen des états financiers de l'exercice 2019,

2. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2019,

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2019,

4. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2019,

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

6. Fixation du montant des jetons de présence alloués aux administrateurs au titre de l'exercice 2019,

7. Affectation des résultats de l'exercice 2019,

8. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

9. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022,

10. Quitus aux membres du conseil d'administration,

11. Questions diverses.

2020X00694SANB3

**Convocation à une assemblée générale**

**Société anonyme en liquidation**

**Société Conseil Plus Gestion**

**Siège social : 16, avenue jean Jaurès - 1001 Tunis**

**Capital : 120.000 dinars**

**Matricule fiscal : 1268453Q/A/M/000**

Les actionnaires de la société Conseil Gestion Plus sont convoqués à une assemblée générale le 20 juillet 2020 à 10h au bureau du liquidateur sis à la Rue du Lac Houron Immeuble Carhago l'Horizon Local B.2.3 les Berges du Lac Tunis 1053, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du retard de tenue de l'assemblée :

- Approbation des comptes des exercices 2017, 2018 et 2019;

- Quitus au liquidateur;

- Nomination d'un nouveau liquidateur ou possibilité de demande de nomination d'un liquidateur judiciaire ou possibilité de demande de déclarer la faillite de la société.

2020401083SANB3

---

**Convocation à une assemblée générale ordinaire**

**COMPAGNIE MONASTIRIENNE IMMOBILIERE & TOURISTIQUE COMIT**

**S.A au capital de : 9100 000 dinars**

**Siège social : 15, Rue 1er Juin 1002 Tunis**

**Identifiant unique : 00003479/RAM000**

Messieurs les actionnaires de la société COMIT sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au 72 Bis, Rue des Minéraux Z.I La Charguia I - 2035 Tunis - Carthage, le 28 juillet 2020 à neuf heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019,

- Examen et approbation s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2019 et des conventions réglementées,

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019,

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

2020401109SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE DES LOISIRS TOURISTIQUES «S.A»**

**Au capital de 220 000 dinars**

**Siège social : Rue Chatt Errommen Espace Tunis - Bloc A - 1er étage 1073 Montplaisir Tunis**

**MF : 2888 LAM 000**

**RC : B139982000**

Messieurs les actionnaires de la Société des Loisirs Touristiques S.A. sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 juillet 2020 à 9 heures à l'hôtel Sidi Bou Said, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la Société des Loisirs Touristiques au cours des exercices sociaux 2017 et 2018.

- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatif aux exercices sociaux 2017 et 2018.

- Approbation des états financiers et du rapport du Conseil d'Administration de la société arrêtés au 31.12.2017 et 31.12.2018 et les opérations prescrites selon les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion des exercices 2017 et 2018.

- Allocation des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration au titre des exercices 2017 et 2018.

- Affectation des résultats des exercices sociaux 2017 et 2018.

2020401155SANB3

---

**Convocation d'une assemblée générale extraordinaire**

**SOCIETE POLYCLINIQUE MONTPLAISIR**

**Société anonyme**

**Au capital de 40460.000,000 dinars**

**Siège social : N°3 Rue 8010 Montplaisir Tunis**

**Identifiant unique RNE : 0889310X**

**Identification fiscale : 0889310X/A/M/000**

Les actionnaires de la Société POLYCLINIQUE MONTPLAISIR sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le mardi 28 juillet 2020 à 18H au siège social sis au n°3 Rue 8010 Montplaisir Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration

- Annulation des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 12/12/2019 relatives à l'augmentation du capital social d'un montant de deux millions de dinars et la suppression du droit préférentiel de souscription

- Augmentation du capital social de cinq cents mille dinars (500.000) en numéraire et l'émission de cinq mille (5.000) actions nouvelles,

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réaliser l'augmentation de capital dans les conditions fixées par l'assemblée,

- Modification corrélative des statuts,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020401158SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire en date du 14/7/2020**

**Société «SAHARA FRUIT»**

**Société anonyme**

**Au capital de 2 449 000 dinars**

**Siège social : Omega Center, bloc C, 3ème étage C12, Lac 2, 1053 Tunis**

**N° d'affiliation CNSS : 259151-64**

**MF : 1197965/RAM/000**

**Registre de commerce : B2480682011**

Messieurs les administrateurs de la société SAHARA FRUIT SA ainsi que son commissaire aux comptes sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 14 juillet 2020 à 11 heures au siège social de la société SAHARA FRUIT sis à : Omega Center, Bloc C 3ème étage - Lac II 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2018;

2. Lecture du rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 2018 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 ;

4. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2018 ;

5. Approbation des conventions prévues aux articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales ;

6. Quitus aux administrateurs ;

7. Affectation s'il y a lieu des résultats;

8. Pouvoirs pour formalités.

2020401159SANB3

## Sociétés à responsabilité limitée

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société HERODOTE VOYAGES S.A.R.L**

**Siège social : 126 Rue Radhia Haddad (ex-YOGOSLAVIE) Tunis**

**I.U : 000727K**

**CNSS : N°16477-84**

Messieurs les actionnaires de la société HERODOTE VOYAGES sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 15 juillet 2020 au siège de la société à 9 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du gérant pour l'exercice 2019

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

- Approbation des comptes et bilan de l'exercice 2019 et quitus au gérant

- Affectation des résultats.

Le présent avis a été publié dans les journaux La Presse et Assahafa du 24/6/2020.

2020T00516SRLB3

# *DIVERS*

## Avis au public

**Fermeture de liquidation**

Le Maître Lazher Guesmi liquidateur de l'association DRUPAL TUNISIA M.F 1540988/S siège social impasse Tadjikistan cité Nasser 2. Informe le public que la dite association est clôturée après avoir fermé son M.F et a payé tous les impôts le 11 Février 2020.

2020R01429DIVD2

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**L'AGENCE FONCIERE INDUSTRIELLE**

**Avis d'enquête publique concernant le projet du plan d'Aménagement de**

**Détail de la zone industrielle**

**de Matmata - Nouvelle du Gouvernorat de Gabès**

En application du troisième alinéa de l'article 16 de la loi 94-122 du 28 novembre 1994 portant promulgation du Code de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété et notamment la loi n°78/2003 du 29 décembre 2003 et la loi n°712005 du 4 août 2005 et l'avis du Conseil Municipal de la municipalité de Matmata Nouvelle en date du 18 mars 2019

Le Président Directeur Général de l'Agence Foncière Industrielle a l'honneur de porter à la connaissance du public que le projet du Plan d'Aménagement de Détail de la zone industrielle de Matmata-Nouvelle du Gouvernorat de Gabès, a été réalisé à l'échelle 1/1000. Il sera affiché au siège du Gouvernorat de Gabès et au siège de la municipalité de Matmata - Nouvelle à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Au cours des deux mois suivant cette procédure, tout intéressé peut consigner ses observations ou oppositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet au siège du Gouvernorat de Gabès ou au siège de la municipalité de Matmata-Nouvelle ou adresser un mémoire d'opposition par lettre recommandée au nom de Monsieur le Gouverneur de Gabès, ou le Président de la municipalité de Matmata - Nouvelle où le Président Directeur Général de l'Agence Pondère Industrielle.

Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée.

2020R01442DIVD2

**Appel d'offres**

**Cession de la société**

**"IRIS impression"**

**Sise à la Z.I Nefidha 2 Sousse 4030**

**MF : 1009219 Q**

**RC : B0942822007**

Suivant la décision du TPI de Sousse 2 affaire n°29058, le commissaire à l'exécution lance un appel d'offres pour la cession de l'actif immobilier et mobilier de la dite société. Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges - contre le paiement de 50 dinars non remboursables - et visiter les lieux après avoir fixé un rendez-vous avec le commissaire à l'exécution. Le dernier délai pour remise des offres est fixé pour le 4 Août 2020 le cachet de la poste fait foie.

Pour tous renseignements veuillez contacter le : 98 461 763 - 55 502 999.

2020S00586DIVD2

**Avis**

Hedia Elleuch annonce qu'elle possède deux terrains de superficie de 48m² et de 324m² sis à route de Sidi Mansour km 17 Hagouna Sfax effectué par acte de vente daté le 13 juillet 1996 enregistré à Sfax le 8 octobre 1996 n°6031 par les deux notaires Tahar Gouia et Ali Triki et elle a perdu le dit titre de propriété et elle désire se faire délivrée une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire maître Abdennadher Mohamed Sadok à Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X00669DIVD2

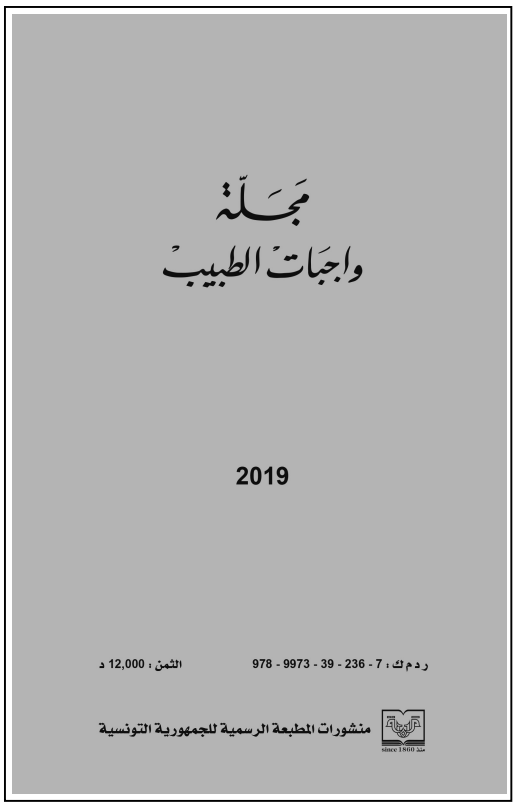
**Avis**

Mme Dizi Kouhin titulaire de la C.I.N. n°01215787 agissant comme gérante de la société New Inspection Service Nizer avise que la dite société est propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 900 m² renfermant une villa et un garage à la route de Sidi Mansour km 10 Sfax limitée au Sud par la mer, à l'Est par Triki, au Nord par la route de Sidi Mansour et à l'ouest par Hariz. Que son titre de propriété étant perdu, elle veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Hédi Anouar Kammoun et Ali Triki.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X00673DIVD2




## منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-236-7

الحجم : 20 X 13

الثمن : 12,000 د




## Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-236-7

Format : 20 X 13

Prix : 12,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

# L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne




**le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :**

***www.iort.gov.tn***

**Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :**

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

**Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.**



# Abonnement au Journal Officiel

# de la République Tunisienne

**Annonces légales, réglementaires et judiciaires**

***Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :***

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

**Site web** : www.iort.gov.tn

**Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :**

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

**Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours**

***Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C.*** ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

**Frais d'envoie en sus**